



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FOURNISSEUR

Nom du produit: **CHLORURE D'AMMONIUM**

Code du produit: A-4510

Usage recommandé Pour usage de laboratoire ou industriel seulement.

Fournisseur: Cochimbec Inc.
8561 chemin Dalton
V.M.R., Québec
H4T 1V5 CANADA

Téléphone: 514-990-1935
Téléphone d'urgence: (CANUTEC): 613-996-6666

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH: Toxicité aiguë (Orale catégorie 4)
Irritation aux yeux (Catégorie 2A)
Toxicité aquatique aiguë (Catégorie 2)



Mention d'avertissement:		Attention
Mention de danger:	H302	Nocif en cas d'ingestion
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H401	Toxique pour les organismes aquatiques.
Conseils de prudence:	P260	Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
	P264	Se laver le visage, les mains et la peau soigneusement après manipulation.
	P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
	P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin/ en cas de malaise.

	P330	Rincer la bouche
	P403	Stocker dans un endroit bien ventilé.
	P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu / récipient dans une usine approuvée pour les déchets.
Autres dangers:	Inhalation:	Peut être nocif si inhalé. Irritation sévère aux membranes muqueuses et le haut de la voie respiratoire.
	Yeux:	Provoque une irritation des yeux
	Peau:	Provoque une irritation à une plaie ouverte.
	Ingestion:	Nocif si ingéré.

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Synonyms: Sal ammoniac, Salmiac

INGREDIENT	Concentration	No. CAS	No. EC	No. Index
Chlorure d'ammonium	95-100 %	12125-02-9	235-186-4	

4 – PREMIERS SOINS

Inhalation:	Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
Contact avec la peau:	Laver avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin si une irritation persiste.
Contact avec les yeux:	Bien rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant plusieurs minutes, aussi sous les paupières. Si une irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion:	Lui faire rincer la bouche puis faire boire beaucoup d'eau. Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.
Symptômes / effets plus importants	Aucun prévu.

5 – MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents Extincteurs:	Utiliser de l'eau pulvérisée.
Danger d'exposition aux produits de combustions:	Produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Ammoniac et l'acide chlorhydrique.
Équipement de protection pour les pompiers:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Sensibilité à l'impact mécanique:	Non sensible
Sensibilité à la décharge statique:	Non sensible

Risque	NFPA	SANTÉ	FLAMMABILITÉ	REACTIVITÉ	DANGER
0=Bas	4=Haut	2	0	0	0

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions Individuelles:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate.
Précautions Environnemental	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire en utilisant une protection individuelle. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Méthodes & Matériaux pour l'isolation et le nettoyage:	Balayer le déversement sans produire de poussière. Placer dans un contenant pour l'élimination. Garder fermé.

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sécurité de manutention:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Conditions de sécurité de stockage:	Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant bien fermé dans un endroit bien aéré.

8 – CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

PARAMETRES DE CONTROLE

COMPOSENT	No-CAS	VALEUR	Paramètres de Contrôle	BASE
Chlorure d'ammonium	12125-02-9	TWA	10 mg/m ³	Canada, Alberta, C.B., OEL
		STEL	20 mg/m ³	Canada, Alberta, C.B., OEL
		TWAEV	10 mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail. Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		STEL	20 mg/m ³	USA. ACGIH Threshold Limits Values (TLV)
		TWA	10 mg/m ³	USA. ACGIH Threshold Limits Values (TLV)



Protection des yeux:	Utiliser des lunettes de sécurité.
Protection pour les mains:	Manipuler avec des gants résistant au produits chimiques.
Protection de la peau et corps:	Utiliser des vêtements étanches ou un tablier.

Protection Respiratoire:	Pour une exposition ennuyeuse utiliser un respiratoire à particule de type P95 (EU) ou de type P1 (UE EN 143). Pour une protection plus élevée utiliser un respiratoire à cartouches de type OV/AG/P99 (EU) ou de type ABEK-P2 (UE EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection, utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser les respiratoire approuvé par NIOSH (US) ou CEN (EU).
Contrôles d'ingénierie:	Utiliser une ventilation adéquate.

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique:	Solide.	Température d'auto inflammabilité:	N / D
Couleur:	Blanc	Limite d'explosivité supérieure:	N / D
Odeur:	Presque inodore	Limite d'explosivité inférieure:	N / D
Seuil Olfactif:	N / D	Pression de vapeur:	1.3 hPa @ 160 °C
pH:	5.0 @ 25°C (10% sol)	Densité des vapeurs : (air = 1)	N / D
Point de congélation:	340°C	Densité relatif:	S / O
Point d'ébullition:	N / D	Solubilité dans l'eau:	Complètement soluble
Écart d'ébullition:	N / D	Température de décomposition:	350°C
Densité:	0.5 g / cc	Index réfractif:	S / O
Point d'éclair:	S / O	Viscosité:	S / O
Taux d'évaporation rate: (n-Butyl Acetate = 1)	S / O	Coefficient de partage: n-octanol / water	N / D

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable sous les conditions d'usage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses:	N / D
Conditions à éviter:	L'exposition à l'humidité peut affecter la qualité du produit.
Matières incompatibles:	Oxydants puissants, acides puissantes, alcalis puissant.
Produits de décomposition dangereux:	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu: Oxydes d'azote et l'acide chlorhydrique.

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUE

COMPOSANTS	Oral DL ₅₀	Dermal DL ₅₀	Inhalation CL ₅₀
Chlorure d'ammonium	1,510 mg/kg (rat)	> 2,000 mg/kg (lapin)	12,800 mg/L 8 (lapin)
Corrosion cutanée / Irritation cutanée:	Lapin – Aucune irritation cutanée 24 hrs.		
Lésions oculaires graves / Irritation oculaires:	Lapin – Irritation oculaires		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Test de maximisation – cochon d’inde: négatif
Mutagenicité sur les cellules germinales:	HGPRT: Négatif
Carcérogénicité:	Ce produit ne contient pas d’élément à effets cancérogènes selon les normes des organisations suivantes: NTP, IARC, ACGIH et EPA.
Toxicité pour la reproduction:	Aucune donnée.
Tératogénicité:	Aucune donnée.
Danger par aspiration:	Aucune donnée.
Symptômes d’une Exposition:	Exposition simple: Système respiratoire Exposition répétée: Reins, coeur, rate, sang Dépression du système nerveux central, une exposition répétée ou prolongée peut causer: Une nausée, migraine, vomissements, narcose, somnolence. La surexposition peut causer des effets légers ou irréversibles au foie.
Effets synergiques:	Aucune donnée.
Information supplémentaire:	Effets systémique: Après une absorption d’une grande quantité: Baisse de la pression artérielle, écoulement, désordres du SNC, spasmes, condition narcotique, paralysie respiratoire, haemolyse. Autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclus.

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUE

COMPOSANTS	Toxicité pour le poisson:	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatique:	Toxicité pour la puce d’eau:
Chlorure d’ammonium	CL ₅₀ – Oncorhynchus Mykiss – 42.91 mg/l – 96 h. CL ₅₀ – Cyprinus carpio – 209 mg/l – 96 h.	CE ₅₀ – Daphnia Magna – > 100 mg/l – 48 h.	CE ₅₀ 202 mg/L - 24 h
Persistence et dégradabilité:	Les méthodes pour déterminer la dégradabilité biologique n’est pas applicable aux substances inorganiques.		
Potentiel de Bioaccumulation:	Aucune donnée		
Mobilité dans le sol:	Est suspecte d’être mobile dans le sol à cause de sa solubilité dans l’eau.		
Évaluation PBT et vPvB:	Aucune donnée		
Autres effets néfastes:	Aucune donnée		

13 – DONNÉES SUR L’ÉLIMINATION DU PRODUIT

Produit:	Remettre les excédents à une entreprise d’élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l’élimination de déchets pour procéder à l’élimination de ce produit. Assurez vous d’être conforme avec les autorités avant l’élimination.
Linges contaminés:	Laver avant de les réutiliser.
Emballages Contaminés:	Éliminer comme produit non utilisé.

14 – INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

	TMD	IMDG	IATA
Nom d'expédition:	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Règlementation pour les É.U.	Cette FDS est conforme avec OSHA's Hazardous Products Regulations. (HPR)
Classification Canada	Cette FDS est conforme avec le Canadian Standard partie 4, schedule 1 & 2 du Hazardous Products Regulations. (HPR)
International	N / D

16 – AUTRES INFORMATION

Information sur la préparation de la FDS:	Préparé par Cochimbec Inc. 25 août, 2018 Révision 0 I.C. 1,2,7
Abréviations:	ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists A / D = Aucune donnée ASTM = American Society for Testing and Materials BCF = Bioconcentration Factor CAS = Chemical Abstract Services CCOHS = Canadian Center for Occupational Health & Safety CEN (EU) = Comité Européen de Normalisation CERCLA = Comprehensive Environmental Response Compensation & Liability Act CFR = Code of Federal Regulations CL ₅₀ = Concentration mortelle de 50% CMR = Carcinogenic-mutagenic-toxic for reproduction CPR = Controlled Products Regulations DIN = German Institute for Standardisation DL ₅₀ = Dose mortelle de 50% DOT = Department of Transport EC ₅₀ = Concentration efficace à 50% EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ERAP = ERP = Emergency Response Assistance Plan GHS = Global Harmonization System GLP = Good Laboratory practice GMO = Genetic Modified Organism IARC = International Agency for research on Cancer IATA = International Air Transport Association ISO = International Organisation for Standardisation IDLH = Immediate danger to life and health

IMDG = International Maritime Dangerous Goods
 LOAEL = Lowest Observed Adverse Effect Level
 LOEL = Lowest Observed Effect Level
 N / A = Non applicable
 N / D = Non déterminé
 N / E = Non établie
 NFPA = National Fire Protection Association
 NIOSH = National Institute for Occupational Safety & Health
 NTP = National Toxicology Program
 OECD = Organisation for Economic Co-operation & Development
 OEL = Occupational exposure limit
 OHSC = Occupational health & safety council (committee)
 OSHA = Occupational Safety & Health Administration
 PBT = Persistent, Bioaccumulation, Toxic
 PEL = Permissible Exposure Limit
 PIU = Plan d'Intervention d'Urgence
 P / P = Poids / Poids
 P / V = Poids / Volume
 RCRA = Resource Conservation & Recovery Act
 RTECS = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 S / O = Sans objet
 SARA = Species at Risk Act
 SIMDUT = Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
 STEL = Short term exposure limit
 STEV = Short term exposure value
 STOT = Specific Target Organ Toxicity
 TDG = Transport of Dangerous Goods
 TLV = Threshold limit value
 TMD = Transport de Matières Dangereuses
 TSCA = Toxic Substance Control Act
 TWA = Time weighted Average
 TWAEV = Time weighted average exposure value
 UN = United Nations
 VECD = Valeur d'Exposition de Courte Durée
 VEMP = Valeur d'Exposition Maximale Permise
 VOC = Volatile Organic Compounds
 WEEL = Workplace Environment Exposure Limit
 WHO = World Health Organisation

Désistement:	<p>Cochimbec Inc. se désiste formellement de toute garantie, expresse ou implicite de la mise en marché ou de la convenabilité à des fins particulier, en ce qui concerne ce produit ou l'information fournis sur cette FDS, et sera en aucune instance responsable pour des dommages indirects ou incidentel. L'information est fournis de bonne foi et nous croyons qu'elle est correcte à la date indiqué ci-dessus, mais ne doivent toutefois pas être considérés comme exhaustives, mais plutôt comme un guide. Nous demandons à chaque utilisateur de ce produit, de bien étudier cette FDS de se familiariser avec les dangers associés à ce produit et de bien les comprendre. Puisque les conditions d'utilisation du produit ne sont pas sous le contrôle du manufacturier, il est la responsabilité de l'utilisateur de déterminer les conditions necessaire pour l'usage de ce produit sans danger. Ces informations ne concernent que ce produit spécifiquement décrit, et sont invalides si le produit est employé en combinaison avec toute autre substance ou dans tout autre procédé.</p> <p>N'utiliser pas l'information sur les ingrédients, ni leurs pourcentages sur cette FDS, comme spécification du produit.</p>
---------------------	--

Fin de la FDS